

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.50
Trois mois » 3.—

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes various train schedules and contact information.

TOUS LES ABONNÉS NOUVEAUX
pour six mois ou pour un an recevront
L'IMPARTIAL gratuitement d'ici à
fin décembre courant.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an Fr. 10.—
6 mois » 5.50
3 mois » 3.—

- MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1891
La Chaux-de-Fonds
Cercle du Sapin. — Grand concert donné par la troupe Fumagalli, mercredi 16, dès 8 h. du soir.
Société d'Esorime. — Assaut, mercredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club des Dérames-tot. — Réunion, mercredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 16., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Intimité. — Assemblée générale, mercredi 16, à 8 h. du soir, au local.
Deutsche Evangelisation (Lokal: Envers 37). — Mittwoch. Abends 8 1/2 Uhr: Bibelstunde.
Helvetia. — Répétition générale, mercredi 16, à 9 h. du soir, au Cercle Montagnard.
Orphéon. — Répétition, mercredi 16, à 9 h. du soir, au local.
Club du Rameau. — Réunion, mercredi 16, à 9 h. du soir, au Cercle.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare du Grütli. — Répétition générale, mercredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Société des officiers. — Mercredi 16, dès 8 1/2 h. du soir, à la Bras-e-le du Lion: Conférence donnée par M. le lieutenant-colonel H.-L. Courvoisier, sur: « Les manœuvres françaises en 1891. »
Café du Casino. — Concert donné par la troupe Jaquinot, tous les soirs, dès 8 heures.
Théâtre. — Direction de M. Laclandière. — Jeudi 17, à 8 1/2 h. du soir: Mireille, opéra en 3 actes.
Orchestre La Renaissance. — Répétition générale, jeudi 17, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club de la Five. — Séance, jeudi 17, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 17, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Duitscher Gemisochter Kirchen Chor. — Gesangstunde, Donnerstag den 17., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.
Géolienne. — Répétition de chant, jeudi 17, à 9 h. du soir, au local.
La Mutuelle (Société de secours en cas de maladie). — Assemblée générale, jeudi 17, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre. — Par devoir.
Union Chorale. — Répétition générale, jeudi 17, à 9 h. du soir, au nouveau local (Café Rickli, Balance 15).

Communication du bureau
de la société intercantonale des industries du Jura
aux sociétés de fabricants d'horlogerie
Dans la lutte que soutient la plus grande partie du corps horloger, tant patronal qu'ouvrier, contre l'avisement des salaires, il nous semble qu'un des facteurs de baisse, et le plus important à notre sens, n'est pas pris en considération suffisante. Nous voulons parler des agissements de certains grossistes étrangers, qui écumant les marchés, voulant écraser leurs concurrents à tout prix, et font non seulement un tort considérable à ceux-ci, mais à tout notre commerce intérieur et, par conséquent, à notre fabrication. Il nous paraît qu'au moment est venu de dénoncer ce mal, et que l'étude de mesures propres à en atténuer les désastreux effets s'impose en première ligne. Pour obtenir quelques résultats pratiques, il est nécessaire de réagir contre ces influences, causes premières de beaucoup

de malaises, de malentendus, et de souffrances dans notre industrie.
Presque chaque marché de quelque importance a ses écumeurs. Aujourd'hui nous parlerons de Vienne (Autriche), ayant pu constater par des documents originaux produits à notre bureau, avec marchandises achetées sur ladite place, donc sur pièces donnant toutes les garanties possibles d'authenticité à ces constatations, comment et dans quelles conditions travaille un grossiste de Vienne, M. X., qui séjournerait dernièrement, pour achats, sur la principale de nos places horlogères suisses.
Monsieur X. vend, par exemple, une montre Roskopf métal pour: florins autrichiens 8.70, ce qui donne, quand le cours est favorable, une contre-valeur de notre monnaie, à florin = fr. 2.12, de Fr. 18.44
Or, cette montre, au plus bas prix du marché suisse de gros, augmentée des droits d'entrée autrichiens et frais, représente un prix de revient brut de » 17.75
d'où un bénéfice brut de Fr. 0.69 soit 4%.
Il vend une montre spécialité dit « Observateur » argent à fl. aut. 18, soit à 2.12. » 38.16
qui représente, prix de gros minimum, droit et frais comme dit ci-haut, un revient brut de » 37.50
Bénéfice brut Fr. 0.66 soit le 1 3/4 p. cent.
Il vend une montre spécialité 8 jours, argent galonnée, à fl. aut. 21, soit à 2.12 » 44.52
représentant, comme dit ci-dessus, droits et frais compris, un prix de revient brut de » 45.50
Perte brute Fr. 0.98
Il vend des montres Lépine argent, valant, au prix le plus bas du marché, droits d'entrée et frais compris, le carton fr. 77, à fl. aut. 36.60, soit à 2.12 » 77.59
Bénéfice brut Fr. 0.59 soit le 0 3/4 p. cent.
Nous avons eu de nombreux échantillons d'autres genres, ainsi que les prix facturés, sous les yeux, et les prix de vente sont à l'avantage. Il ne s'agit donc pas ici d'articles de réclame, laissant supposer un bénéfice compensateur, réalisé sur d'autres genres. Non, c'est la règle générale, ce n'est pas l'exception.
Mentionnons encore que M. X. fait vendre à ces prix-là par quelle quantité que ce soit, même par une seule pièce, que les prix, pour un terme de six mois, sont les mêmes que pour le comptant, ce qui résulte d'une correspondance de Vienne également produite, (les factures en mains ayant été réglées comptant); qu'enfin, lorsque la vente se fait par un placier ou courtier, celui-ci obtient encore une commission sur la vente.
Il est donc permis de se demander sur quelle partie du bénéfice peuvent, au surplus, se prélever les frais généraux nécessités par un nombreux personnel, par quelle autre partie du bénéfice sont supportées les pertes résultant inévitablement des crédits commerciaux.
Il est permis aussi de ne plus s'étonner si M. X. monopolise en quelque sorte le commerce d'horlogerie sur la place de Vienne, s'il fait, dit-on, pour deux millions d'affaires par an et si les autres grossistes, ses concurrents, qui, eux, veulent travailler pour payer au moins leurs frais généraux, demandent à grands cris des baisses à leurs fournisseurs suisses.
Quant à nous, chargés des intérêts de l'industrie horlogère suisse, nous croyons de notre devoir de signaler ces faits, dont la preuve matérielle nous a été fournie. Ces agissements ne sont pas isolés et il existe sans doute d'autres commerçants de la même catégorie. De plus, les nécessités d'une telle concurrence peuvent obliger certains commerçants à abandonner les règles du commerce loyal et à faire pression sur leurs fournisseurs suisses pour obtenir des réductions de prix qui conduisent, sur toute la ligne, à la baisse continue de la main-d'œuvre horlogère. M. X. — de même que ses pareils — achètera toujours au plus

bas prix et sa manière de calculer ses bénéfices, si elle reste la même, ne permettra à personne de travailler à côté de lui sans ériger la baisse en principe ou contempler la ruine commerciale en perspective immédiate.
Comme nous le disions en commençant, nous croyons qu'il y a lieu d'étudier, dans les associations de fabricants d'horlogerie, le moyen de mettre ordre à des pratiques aussi désastreuses. Nous nous tenons à leur disposition pour:
1° Coopérer à des mesures d'ensemble de réaction contre le préjudice qu'elles causent à nos intés généraux;
2° Pour renseigner personnellement, et d'une manière plus détaillée, les fabricants désireux d'approfondir les faits ci haut relevés.
La Chaux-de-Fonds, le 8 décembre 1891.
Secrétariat de la Société intercantonale des industries du Jura,
JAMES PERRENOUD.
**
L'intéressante communication du bureau de la Société intercantonale des industries du Jura, dit la Fédération horlogère, sera bien accueillie par tout le monde horloger, non seulement pour l'avertissement que ne manqueront pas d'utiliser les fournisseurs du commerçant visé, mais encore parce qu'elle met le doigt sur l'une des plaies de notre commerce d'exportation: la trop grande facilité avec laquelle on livre à des gens qui ne méritent ni l'estime ni la confiance de nos fabricants.
D'après les calculs faits — et nous nous exprimons de déclarer que nous avons pleine confiance en leur exactitude — le commerçant viennois travaillerait sans bénéfice appréciable, sinon sans bénéfice.
Or, à moins d'admettre que ce monsieur fasse du commerce d'horlogerie par fantaisie et qu'il ait, en dehors de ce commerce, un capital lui permettant de combler le déficit présumé de ses opérations, il faudrait supposer qu'il trouve en Suisse des fournisseurs qui lui procurent des marchandises à des prix inférieurs aux prix normaux.
De deux choses l'une:
Ou bien X paie ses montres à des prix qui laissent un bénéfice au fabricant et il les introduit en Autriche par la voie normale, c'est-à-dire en payant les droits de douane. Ou bien il achète à des fournisseurs qui lui facturent des prix inférieurs aux prix de revient.
Dans le premier cas, — étant donnés les prix auxquels la communication du secrétariat de l'Intercantonale indique qu'il vend — il marche à une catastrophe. Dans le second cas, ses fournisseurs se ruinent. On ne peut sortir de là.
Même en admettant, pour prendre les choses au mieux, que ce commerçant se contente d'un bénéfice de 1 à 2% sur le chiffre total de ses ventes, son système n'en est pas moins une menace permanente pour ses fournisseurs et un empêchement de tenir leur place sur le marché autrichien pour ceux de ses concurrents qui entendent traiter les affaires d'une façon normale et ne pas vilipender notre horlogerie.
Le mal est signalé; mais le remède, nous dira-t-on? En théorie il est facile à trouver: il faudrait faire le vide autour de ces gens-là et ne rien leur livrer. En pratique c'est plus difficile, surtout par le temps qui court. Combien de fabricants ont des stocks qui représentent une valeur qui aurait emploi immédiat, et combien peu savent résister à la tentation de vendre, lorsque l'acheteur se présente avec les poches bien garnies! Vendre! oui, mais à quels prix et avec quel bénéfice... ou quelle perte? Il y aura là toute une enquête à faire; elle serait aussi utile et intéressante que celle dont les éléments viennent d'être condensés par le Secrétariat de l'Intercantonale, mais peut-être serait-elle plus triste encore.
En attendant qu'on ait trouvé le moyen d'enrayer ces ventes à tout prix, en attendant qu'une organisation telle que celle prévue par le Consortium horloger — qui serait peut-être en pleine activité aujourd'hui sans la dissolution du Syndicat des fabriques d'ébauches —

nous permette de surveiller et d'éliminer les gâcheurs et les avilisseurs, tâchons au moins que le bénéfice des « ventes forcées » reste en Suisse, au lieu d'aller engraisser les exploitants et les écumeurs de notre marché.
Une idée avait été lancée et étudiée par le syndicat des fabricants d'horlogerie et le projet d'organisation du Consortium horloger la fixait dans son programme d'activité. Il s'agissait de la création d'une caisse de prêts sur marchandises, mettant ses bons offices à la disposition des fabricants momentanément gênés, et leur avançant, pour un temps déterminé à l'expiration duquel la marchandise serait devenue propriété de la caisse, un pour cent fixé sur la valeur d'évaluation des produits déposés. La caisse se serait interdit de vendre, au-dessous des cours du jour, les marchandises dont elle aurait acquis la possession.
Nous ne nous dissimulons pas qu'une telle création pourrait faire autant de mal que de bien, si ses fondateurs s'inspiraient d'une simple idée de spéculation; mais nous pensons qu'elle pourrait, bien inspirée et bien conduite, rendre de réels services, surtout dans des moments aussi critiques que ceux que nous traversons. Les fabricants auxquels elle viendrait en aide seraient sauvés de la griffe des écorcheurs dont nous ne savons pas nous débarrasser en les jetant à la porte... ce qui serait, après tout, le plus simple et le moins coûteux des procédés.
La démission de M. Welti
Les journaux suisses ont tour à tour apprécié et commenté la démission de M. Welti. Jaques St-Cère, du Figaro, y arrive à son tour dans le numéro d'hier. Ce jugement, publié dans un pays célèbre par ses crises ministérielles, est bon à noter et intéressera nos lecteurs.
« Il vient de se passer en Suisse, dit-il, un fait unique dans les annales politiques de la Confédération: le président du Conseil fédéral, c'est-à-dire le président de la Confédération, a donné sa démission. On peut juger de l'effet que produit un pareil événement dans un pays où il est de tradition que les ministres eux-mêmes n'ont pas à donner leur démission.
M. Welti quitte le pouvoir — il quitte même la vie publique — parce que le peuple suisse a refusé de ratifier l'achat des lignes de chemin de fer qui lui avait été proposé par le Conseil fédéral; la question était fort compliquée — on a essayé de l'expliquer ici — mais le président Welti n'était en rien atteint par ce vote; la mesure n'avait pas été proposée directement au peuple par lui, elle avait été ratifiée par les deux Chambres et par le Conseil fédéral, c'est-à-dire par le législatif et l'exécutif; et comme tous deux sont issus du vote populaire, ils devraient également donner leur démission, puisque ce sont leurs électeurs qui se sont prononcés contre la mesure qu'ils avaient proposée.
On a fait auprès de M. Welti nombreuses démarches pour le faire revenir sur sa décision, il s'y est refusé — il se considère comme personnellement atteint. Les Suisses regrettent son départ. Ils trouvent que l'esprit de leur Constitution est faussée — qu'il y a là un fâcheux exemple de « personnalisation » de pouvoir qu'on avait avec soin su éviter jusqu'à présent. On ne sait pas assez à l'étranger combien nos voisins tiennent à leurs institutions et à leurs traditions, combien ils en sont fiers et combien ils ont raison de l'être. Ils sont fiers également de leurs hommes d'Etat: ils perdent en M. Welti un des plus éminents d'entre eux.
M. Welti est né en 1825 en Argovie. Il est entré dans la vie publique en 1856 et l'on peut dire que depuis cette époque il ne l'avait pas quitté: jusqu'en 1866 il s'est occupé surtout des affaires de son canton, mais depuis vingt-cinq ans, membre du Conseil fédéral, c'est-à-dire ministre, il n'y a rien eu en Suisse qui se soit fait sans lui. Il a été six fois président de la Confédération, et il n'y a pas un seul des diplomates accrédités à Berne qui n'aient gardé de lui le meilleur souvenir.
En 1870 il dirigeait le ministère de la guerre le département militaire, comme il est dit à

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE
Loche Chaux-de-Fonds Bienne

11, rue Léopold Robert 11.

8874-214

Mise en vente des NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Grand choix de CHAPEAUX-MODELES de Paris et de Confections pour dames et enfants.

Prix fixes nets sans escompte.

L'étalage sera ouvert le Dimanche

ARTHUR LEBET
Fabricant d'horlogerie
45, RUE DE LA PAIX 45,
Chaux-de-Fonds
est toujours bien assorti
en
MONTRES pr Etreunes
or, argent et métal. 13928 16
HORLOGERIE GARANTIE

Au magasin de Vannerie, Boissellerie et Brosserie
Place du Marché
Reçu un choix très varié en vannerie garnie et non garnie, telle que corbeilles à ouvrages sur pieds, corbeilles à papier, poufs à linge, paniers à bois pour chambres, layettes, porte-journaux, porte-brosses, hottes pour linges à poussière, paniers à des-

AU GRAND LOUVRE
3 et 4, rue de la Ronde, 3 et 4
Les grands magasins du Louvre sont les plus grands et les plus vastes de la Chaux-de-Fonds, et l'assortiment d'hiver est encore au grand complet. Pour fin de saison il sera fait un grand rabais sur tous les articles.

APERÇU DE QUELQUES PRIX:
400 livres laine à tricoter Fr. 2 50
200 écheveaux coton roux » 1 50
300 m. peluche, toutes couleurs » 1 40
100 chemises pour dames » 2 —
100 chemises pour hommes » 1 80
150 descentes de lit » 2 80
500 m. toile blanche » — 20
1600 m. toile pour nickeleurs et polisseurs, très fine. » — 30
200 jerseys d'hiver, à partir de » 2 50
500 m. mousseline pour rideaux » — 25
500 m. robes nouveauté. » — 75
300 cachemire couleur » 1 —
400 m. velours toutes nuances » 1 50
2000 m. flanelle pour mantelets Fr. 3 —
2000 m. toile coton, doubl. larg. » — 90
1500 m. futaine peluche grise » — 50
500 m. cachemire noir, pure laine » 1 40
300 m. tapis de chambre » — 75
500 jupons de feutre » 2 50
400 douz. mouchoirs blancs » 1 60
300 manteaux noirs, à partir de » 14 —
300 Imperméables. » 9 —
300 corsets » 1 —
300 m. milaine pr habillements » 5 —
100 tapis pour lits à 2 places » 3 50
100 spencers, à partir » 2 50

Loterie de l'Eglise St-Xavier à Lucerne
On peut se procurer des billets au prix de 1 franc, au CRÉDIT MUTUEL OUVRIER, à la Chaux-de-Fonds. H-1418 F 12947-7*
Le tirage aura lieu prochainement, les personnes désirant encore des billets sont priés de faire leurs commandes au plus vite.

Avis aux Découpeurs
CHEZ
A. PIMPER, Premier-Mars 6
Tous les outils et fournitures pour le découpage au bœuf, différentes sortes de bois et de dessins.
A la même adresse
Vient d'arriver la nouvelle édition de psautiers allemands, reliure simple et élégante. Psautiers français en ivoire, velours, maroquin et toile anglaise.
Liquidation avec 15 % sur toute la maroquinerie. Cartes de félicitations françaises et allemandes. 13707-1

ETRENNE PRATIQUE
à tous, aussi bien dans la famille que dans l'atelier, la Machine à coudre « SINGER » constitue un cadeau agréable et une
Les Machines à Navette vibrante et celles à Navette oscillante récemment introduites dépassent tous les systèmes connus jusqu'à ce jour, et produisent un tiers de plus de travail que toutes les machines à Navette ordinaire. Aiguille courte, point perlé, travail facile, construction simple et soignée, grande durée, un succès ininterrompu depuis 40 ans, les premières récompenses aux grandes Expositions, et l'absence d'intermédiaires, sont des garanties sérieuses de bienfacture et de perfectionnements. — On doit se méfier des contrefaçons.
S'adresser directement à la
COMPAGNIE „SINGER“
SEULE MAISON à 13537-6
Chaux-de-Fonds Neuchâtel
21, RUE D. JEANRICHARD | 2, PLACE DU PORT 2.

BOULANGERIE
Edgar Meyer
83, RUE DU PARC 83
(immeuble de M. J. Quadri).
Dessert assorti. Desserts pour Arbres de Noël. Biscuits anglais. Excellentes Taillotes et grandes Tresses de Berne. Biscômes aux ours. Biscômes aux noisettes. Einbach (tranches) et Zweibach, etc. 18881-2

Gravure en tous genres
ARNOLD LESCHOT FILS
rue de l'Industrie 23.
Poinçons, Timbres, Cachets, Plaques de porte. Orfèvrerie. Bijouterie. Spécialité de Portraits, Monogrammes, etc. 12368-23
Prix modérés.

M. Bouvet, Opticien
39, Rue de la Serre, Chaux-de-Fonds, Prévient son honorable clientèle et le public en général, qu'il est de retour de ses voyages habituels, et s'occupera à l'avenir de la fabrication de lunettes et binocles tous genres et à tous prix, pour toutes les vues, les plus difficiles et suivant ordonnance des Docteurs oculistes. Article tout à fait nouveau et soigné. Baromètres, thermomètres, longues vue, Ju melles. Grand choix. Enfin tous les articles d'optique. Il se charge de tous les réhabillages concernant sa partie, et se rend sur demande à domicile. 10711-3
Un stock de MONTRES en tous genres à prix réduits. Se recommande.

Avis
Ensuite de désassociation, le commerce d'Épicerie et Boulangerie SCHNEIDER FRÈRES a cessé d'exister sous cette raison sociale.
Tout en remerciant notre nombreuse clientèle, nous l'informons que la Boulangerie, Commerce de farines et Vins fins est maintenant pour le compte de Fritz SCHNEIDER-NICOLET, et l'Épicerie Vins et Li- queurs (Gros et Détail), pour le compte de Alfred SCHNEIDER-ROBERT.
Nous nous recommandons à notre ancienne clientèle et au public en général, assurant que tous nos efforts tendront à les contenter. 13821-1
La Chaux-de-Fonds, décembre 1891.
Fritz Schneider-Nicolet.
Alfred Schneider-Robert.

ÉPICERIE
Alfred Schneider-Robert
20, rue Fritz Courvoisier 20.

PÉTROLE D'AMÉRIQUE
20 centimes le litre.
Deux litres pour 35 centimes. 13840 1

Vin médicinal de Tokay
de Ern. STEIN
Seule maison qui fait contrôler ses vins officiellement. En vente chez Stierlin & Perrochet, rue du Premier Mars 4, à Chaux-de-Fonds. 13702-89

Passementerie
MERCERIE
Nouveautés
RUE
Fritz Courvoisier
— 10 —
ARTICLES POUR DAMES
CHALES RUSSES.
CHALES fantaisie.
GANTS de peau fourrés.
GANTS pure laine.
TABLIERS noirs.
TABLIERS fantaisie.
FOULARDS soie.
TAILLES de laine.
JUPONS, JERSEYS, CORSETS.
Qualités garanties.
Toujours grand choix de
Garnitures diverses pr ameublements, robes et confections
PRIX MODIQUES

3 % d'escompte au comptant.
Pour faciliter les acheteurs des environs, on paiera à toute personne achetant pour la somme de 45 francs, les billets aller et retour des chemins de fer et postes pour les localités ci-après:
CHEMINS DE FER POSTES
Hauts-Geneveys Brenets Renan Planchettes Les Bois
Genevey-sur-Coffrane Col-des-Roches Saint-Imier Bas-Monsieur Noirmont
Loche Convers Sonvillier Ferrière Ponts de Martel

GRAND BAZAR PARISIEN
46, rue Léopold Robert 46.
A partir de ce jour,
Exposition d'Articles pour Etreunes
ET DE
JEUX & JOUETS

Un assortiment complet d'Articles pour Arbres de Noël. — 1000 paquets Bougies pour Arbres de Noël, le paquet de 30 pièces à 60 cent. — Porte-Bougies pour arbres de Noël, depuis 10 cent. 13137-3
Entrée libre Entrée libre
On demande à louer
pour le mois d'avril prochain un local à l'usage de magasin et un petit logement y attenant, situés au centre des affaires. A défaut, on reprendrait la suite d'un magasin de mercerie.
Adresser les offres, sous initiales H. 3979 Q., à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Bâle. 13714-1

1892
LIVRES DE TEXTES
Français et Allemands
RELIURES DIVERSES
En vente à la
Librairie A. Courvoisier
1, RUE DU MARCHÉ 1.

Un repasseur qui vient de terminer son apprentissage et qui connaît aussi le réhabillage, désire se placer dans la Suisse romande pour apprendre le français. — S'adresser à M. U. Dürrenmatt, député, à Herzogenbuchsee, (Berne). 13911-2

Cadeau!
ATTENTION! ATTENTION!
UNE BICYCLETTE
parfaitement conservée est à vendre avec tous ses accessoires, à prix très modéré. C'est une occasion pour Noël et Nouvel-An. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 13860-3

Vannerie, Boissellerie
6, RUE LÉOPOLD ROBERT 6.
Grand choix de vannerie fine et ordinaire. Paniers de marché en tous genres, paniers de luxe, paniers de bureau, corbeilles à linge de toutes grandeurs, corbeilles à bois, corbeilles à ouvrages, valises en osier, paniers d'enfants, tabourets, petits bancs, chaises d'enfants, seilles de toutes grandeurs, Réparations en tous genres. Prix très modiques. 13880-5
Se recommande, Jules BOZONNAT.

Découpages
en tous genres or, argent, métal. Spécialité chiffres et pour graveurs. — S'adresser rue du Doubs 83, au pignon, 11027-7

ÉTRENNES Noël - Nouvel-An ÉTRENNES
HORLOGERIE SOignée & GARANTIE
VENTE AU DÉTAIL
Grand assortiment de MONTRES en tous genres, or et argent, cylindre et ancre, de 7 à 20 lignes. 13745-15
Très jolies FANTAISIES pour dames. décors riches et variés, peinture, joaillerie.
MONTRES RÉPÉTITION, CHRONOGAPHES, QUANTIÈMES, etc.
Prix très avantageux. — Se recommande,
G. BRAILLARD
12, RUE SAINT-PIERRE 12.

Pour Etreunes!...
Reçu au magasin de
M^{me} GUINAND-GROSJEAN
4, rue du Marché 4.
un beau choix de Faïences fantaisies japonaises, anglaises et italiennes. Lampes Mignonnettes. Abat-jour parisiens. Ecrans pour bougies. 13382-1
Bijouterie parisienne. Vannerie fine.
Catalogue de LAMPES TORCHÈRES.

Société des intérêts généraux de l'alimentation.
Répartition des créances rentrées le premier mercredi de chaque mois, à 4 h. du soir, au local, rue du Versoix 5.
Réunion du Comité tous les mercredis, à 4 heures du soir.
14028 3 **Le Comité.**

Etablissement d'horticulture MATHIAS BAUR
6, rue de la Chapelle 6, CHAUX-DE-FONDS
Plantes fleuries et à beau feuillage. Bouquets, Couronnes, Ancres, Croix, etc., en fleurs naturelles.
Grand choix de Garnitures, Bouquets, Couronnes, etc., en fleurs desséchées.
Dépôt
Magasin M. Donillot, place Neuve 10
Expéditions au dehors.
TÉLÉPHONE 14028-6

CHANGEMENT DE DOMICILE
M. Engelbert Mennel, ébéniste, avise le public qu'il a transféré son domicile, rue du Parc 3 et son atelier rue du Pont 32.
Il saisit cette occasion pour se recommander pour la fabrication de meubles neufs en tous genres, polissages de pianos. Bieufacture et ouvrage élégant garantis.
13227-1

LIQUIDATION
LIQUIDATION
de tous les articles en magasin : Laines, Camisoles, Bas, Pélerines, Capots, Châles, etc., etc. Les vitrines, cartons et banques sont à vendre. 13499 1
CHEZ
M^{me} ULRICH
27, rue Léopold Robert 27.
NOUVEAUX

Linge. Une personne des environs demande du linge à blanchir très soigneusement. — On peut s'adresser rue de la Demoiselle 90, au rez-de-chaussée, à gauche. 13822-1

Magasin F.-J. Jacot-Courvoisier
10, RUE DU PARC 10,
(maison H. REBMAN, photographe).

CHARCUTERIE FINE et COMESTIBLES
Sardines. Thon. Petits pois et Haricots. Raisins de Malaga. Figs. Pruneaux. Tablettes et Desserts assortis.
13426-22

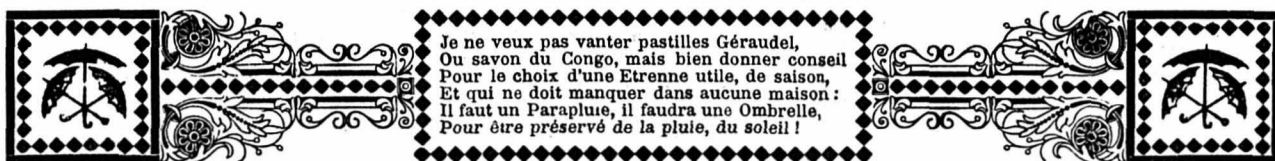
PIANOS
choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères
HARMONIUMS, GUITARES, VIOLONS et autres instruments de musique.
HUGO-E. JACOBI
facteur de pianos, à NEUCHÂTEL
VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
RÉPARATIONS ET ACCORDS DE PIANOS ET HARMONIUMS
Magasin à la Chaux-de-Fonds
11, Rue du Parc, 11, ouvert les jeudi et vendredi de chaque semaine.
9977-10

Pèlerines
A vendre de suite en bloc 175 à 200 PÈLERINES en astrakan et peluche à très bas prix, mais au comptant. Excellente coupe à la dernière mode. Bon article à colporter pour le Nouvel-An.
S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 1369 1

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le domicile de
M^{me} Marie REYMOND, Sage-Femme
est transféré
21, RUE FRITZ COURVOISIER 21.
Elle se recommande aux dames de la localité. 13718-5

A louer
A louer pour Saint-Georges 1892 un APPARTEMENT de deux pièces avec corridor, situé au rez-de-chaussée de la maison, rue de la Promenade 11. 13920 2
A louer pour Saint-Georges 1892 deux APPARTEMENTS de trois pièces et dépendances, situés à la rue de l'Industrie n° 9. 13921-2
S'adresser en l'étude de M. Ch.-U. Sandoz, notaire, rue de la Promenade 11.

A vendre
deux tours à guillocher, dont un circulaire et une ligne droite, les deux en parfait état d'entretien. — S'adresser au bureau de M. G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, Place du Marché 10. 13800-1



A LA VILLE DE LYON
RUE DU VERSOIX



Rue du Premier Mars **6** CHAUX-DE-FONDS

Etrennes utiles
pour tout le monde, Messieurs, Dames et Enfants,
Quoi ?
Devinez et cherchez; nous, nous vous dirons c'est un beau et solide
PARAPLUIE

Où le trouver ?
A LA VILLE DE LYON
Maison de confiance connue et défiant toute concurrence par la qualité de ses produits et de ses prix.
APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Parapluies satin pour enfants, depuis Fr. 1.70 à 3.50
Parapluies Helvetia, p^r messieurs et dames, Fr. 4.50 à 12.—
Parapluies tout soie, Fr. 4.— à 35.—
Parapluies soie Gloria, jolie canne, haute nouveauté, vendus aux mêmes conditions.
OCCASION. — Grand choix de **Gilets de chasse, Caleçons et Camisoles**, en liquidation. 13840-5
On se charge des **RECOUVRAGES et RÉPARATIONS**. Travail prompt et soigné. Prix modérés.
Entrée libre
Venez voir, vous serez étonnés et satisfaits!

Le magasin est ouvert LE DIMANCHE

Huîtres fraîches
à 7 francs la caisse de cent et 1 fr. la douzaine.
ESCARGOTS
Mode de Bourgogne
par 10 douzaines à 50 centimes.
Vin de Châblis
Au magasin de Comestibles
CHARLES SEINET
place Neuve 10. 12363-5

Paris 1889 Médaille d'or.
500 francs en or.
La Crème Grolsch ne fait pas disparaître toutes les impuretés de la peau, telles que les taches de rousseur, les lentilles, le hâle, les vers, la rougeur du nez, etc., et si elle ne conserve pas jusque dans la vieillesse un teint blanc, éblouissant de fraîcheur, et de jeunesse. Pas de fard! Prix à Bâle fr. 1.50, dans le reste de la Suisse fr. 2.—
Exiger expressément la «Crème Grolsch primée», car il existe des contrefaçons sans valeur.
«Savon Grolsch», pour compléter la Crème. Prix à Bâle fr. 1.— dans le reste de la Suisse fr. 1.25.
«Hair Milkon Grolsch» la meilleure teinture du monde pour les cheveux, exempte de sulfate de plomb. Prix partout fr. 2.50 et fr. 5.—
Dépôt général: A. Bütner, pharmacien à Bâle; en vente en outre dans toute la Suisse, chez les pharmaciens et les coiffeurs.

AVIS. Réparations et polissage de meubles domicile ou chez lui. Prix modérés. **Louis RAIDT**, menuisier-ébéniste, Industr. 23 au second. 8787 31

OISEAUX
La Société ornithologique offre à vendre un magnifique choix d'oiseaux de campagne.
S'adresser chez M. A. Racine-Ebel, rue de la Paix 47. 13629-0

Epicerie B. Jobin
37, rue du Progrès 37.

PÉTROLE D'AMÉRIQUE
à 35 c. les deux litres, 13964-3

Lingerie
Façon de chemises marquées pour femmes depuis 50 cent.; pour hommes 1 fr. 25. Mantelet à plaques, 80 cent. Tabliers enfants, en tous genres, 70 cent. Caleçons pour femmes, 50 cent.; Caleçons pour enfants, façon et festons, 60 cent. Blouses pour hommes, 80 cent. Feston laine et coton, depuis 40 cent. le mètre. Broderies au plumetis, pour mouchoirs, draps et serviettes, depuis 15 cent. les deux lettres. Draps de lit ourlés à jour, à un prix très réduit. Ouvrage prompt et soigné.
S'adresser rue des Terreaux 29, au 2^{me} étage. 13996 3

VOULEZ VOUS LA SANTÉ?
FELIX BISLERI, Bellinzone
BOUEZ LE FERRO-CHINA-BISLERI
Liquor reconstituante du sang. Indispensable pour la famille. 13212 149

CAFÉ-BRASSERIE des AMIS
9, RUE DU PREMIER MARS 9
TOUS LES JEUDIS SOIRS
dès 7 1/2 heures 13715
Souper aux tripes
Se recommande, **J.-R. Köhll.**
Boucherie-Charcuterie de l' Arsenal
19 A, rue Léopold Robert 19 A.
V viande de gros bétail, qualité extra, à 70 c. le demi-kilo.
Choucroute première qualité, à 25 c. le kilo.
Saucisse au foie, bien conditionnée, à 60 c. le demi-kilo.
13751 Se recommande.

Logements
encore à louer pour le 23 avril 1892:
Parc 74, rez-de-chaussée de 3 pièces et alcôve. Prix avec eau, 620 fr.
Parc 81, troisième étage de 3 pièces, avec terrasse. 620 fr.
Paix 61, rez-de-chaussée de 3 pièces et 2 alcôves. 550 fr.
Paix 65, pignon de 2 pièces et cuisine. 315 fr.
Paix 74, premier étage de 3 pièces et corridor. 540 fr.
Paix 76, troisième étage de 4 pièces et corridor. 580 fr.
Paix 79, premier étage de 3 pièces et alcôve. 570 fr.
Demoiselle 107, trois logements de ne. 375 fr.
Demoiselle 109, 111, 113, six sols d'une chambre et cuisine. 240 fr.
Demoiselle 113, troisième étage de 3 pièces et alcôve. 540 fr.
Temple Allemand 97, un deuxième étage de 3 pièces et corridor. 445 fr.
Le tout bien exposé au soleil.
S'adresser à M. Alfred GUYOT, gérant d'immeubles, rue du Parc 74. 13770

AVIS
Mme veuve WEILL et son fils ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle et le public en général qu'ils continuent leur maison d'optique et le **posage de glaces**, 13967-3
2, RUE DU MARCHÉ 2.
Ils s'efforceront, comme du vivant de leur regretté mari et père, de mériter la confiance dont la maison a joui jusqu'à ce jour.

J.-E. BEAUJON, la Chaux-de-Fonds
Forte partie de **VINS D'ITALIE** à 45 et 50 ct. le litre. 3000 bouteilles **BEAUJON** 1884 à 1 fr. comptant sans escompte. 2783-13

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE MATHIAS BAUR
6, rue de la Chapelle 6, CHAUX-DE-FONDS
Arbres de Noël
BOUGIES, FIL COTON ALLUMEUR
Expéditions au dehors.
TÉLÉPHONE 14027 3 TÉLÉPHONE

Magasin de Consommation
rue du Versoix 7
Ayant acheté d'occasion quelques mille litres de **Vin rouge analysé**, j'ai l'avantage de l'offrir par brochet à raison de 40 c. le litre au comptant.
Liqueurs diverses, première qualité. Fromage gras par pièce, à 65 c. le 1/2 kilog. Mont d'Or par boîte à 60 c. le 1/2 kilog. **Fromage de dessert de Bellelay.** 14049-6
CHEZ
D. Hirsig
rue du Versoix 7.

Une maison importante cherche des **petits fabricants** pouvant se charger du terminage complet de la montre de dame, argent et or, en qualités courantes et tout à fait soignée. Elle fournirait les boîtes fines. Paiement au comptant — Adresser les offres, par écrit, accompagnées des prix, sous chiffre H. 660. Ch. à l'agence Haasestein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 14048-3

AVIS
M. Eugène Grosclaude informe le public de la Chaux-de-Fonds et des environs, qu'il vient d'ouvrir un **Bureau de Placement** à son domicile, rue du Parc 89, au 2^{me} étage. Il se recommande à toutes personnes qui voudront bien l'honorer de leurs services. Par des placements sérieux, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 14047-3

Déclaration
Je soussigné **Fritz GUY**, fabricant d'horlogerie, domicile à la Chaux-de-Fonds, rue de la Charrière 30, reconnais que c'est à tort et abusivement que j'ai fait insérer dans l'Almanach des horlogers pour l'année 1892, à page 101, édité par Charles Gros, à Saint-Imier, une annonce dans laquelle j'indiquais que je suis fabricant de «**Spécialité de montres Roskopf**». Je reconnais que les deux maisons de fabrication et de commerce d'horlogerie **Wille frères et Veuve Charles Léon Schmid & C^{ie}**, à la Chaux-de-Fonds, ont seules droit à ce nom et à cette marque; en conséquence de quoi je déclare par le présent annuler cette annonce.
Ainsi fait à la Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1891.
14037 3 **Fritz GUY.**

BOUCHERIE Ed. Schneider
rue du Soleil.
(ancienne boucherie FERD. EPLÉ).
Beau gros VEAU première qualité, à 65 centimes le demi-kilo.
13797 Se recommande.

CONSERVES
LENTILLES. SOISSONS. POIS VERTS. HARICOTS SECS. PRUNEAUX. AMANDES PRINCESSES. AMANDES de POUILLE. NOISETTES. FIGUES. RAISINS Malaga. POIS, HARICOTS, ASPERGES, etc., etc. en boîtes.
Marchandises fraîches. — Prix très raisonnable.
13439 Se recommande,

C. FRIKART - MARILLIER
Comestibles
5, rue Neuve 5.
A L'IMPRIMERIE ET - PAPETERIE A. COURVOISIER - 1, RUE DU MARCHÉ, 1.

PSAUTIERS
de tous prix, depuis les reliures les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.
PSAUTIERS toile et peau de mouton. **PSAUTIERS** maroquin soignés. **PSAUTIERS** velours. **PSAUTIERS** peluche.
Grand choix de **Livres religieux**
HYMNES DU CROYANT
Chants évangéliques.
VUES DE LA PALESTINE
CARTES de CATÉCHUMÈNES avec versets.

seulement de vous, de moi et de votre fils. Je me tairai, Dieu le permet ; soyez donc sans crainte. Je n'ai d'autre mission en ce monde que celle de bénir et de pardonner. Je viens vous redemander l'âme de votre fils ; ne pouvant sauver sa vie, je veux, du moins, racheter son éternité. le malheureux n'ose pas lever les yeux vers le ciel, avant d'avoir été pressé dans les bras de sa mère. Il m'a mise au défi de vous convaincre, de vous amener. Mais il ne sait pas, comme moi, de quelle générosité une mère est capable. Il ne sait pas que vous allez céder à ma prière et venir au chevet de ce lit d'agonie. Ah ! pauvre femme, s'il voyait vos pleurs, il ne douterait déjà plus de son pardon.

La Balayeuse venait de tomber à genoux.

Elle tenait, dans ses mains tremblantes, les mains frêles de sœur Sainte-Croix et les couvrait de baisers et de larmes. Sa poitrine se soulevait sous les sanglots, elle s'abîmait dans une douleur qui, à cette heure, lui paraissait presque un soulagement.

Le soleil se levait et montait au ciel tout rayonnant de jeunesse printanière, les teintes du ciel devenaient plus vives, la fête du jour commençait, et certes, jamais ses clartés n'avaient baigné un groupe plus touchant que celui formé par cette femme en haillons et cette jeune religieuse, dont le voile d'azur flottait comme deux ailes légères, soulevées par la brise.

La Balayeuse se releva, essuya ses yeux, regarda sœur Sainte-Croix, et lui dit :

— Partons.

— Nous ne partirons pas seules.

— Qui voulez-vous emmener ?

— Denis.

— Lui ! jamais il ne consentira.

— Si, dit la sainte fille, Dieu veut le salut de Germain.

La Balayeuse n'essaya plus de lutter contre la religieuse. Elle poussa la porte de la maison de planches, où jadis se donnaient les cours du *Conservatoire des cris de Paris* ; puis, se reculant, elle fit entrer sœur Sainte-Croix.

D'abord, celle-ci ne distingua rien qu'un capharnaüm étrange, dans lequel s'entassaient des chaises, des bancs, des caisses vides, des loques. Les fenêtres avaient des rideaux sombres, un réchaud de fonte répandait une délétère odeur de charbon.

La Balayeuse fit un signe à la religieuse, lui désigna un siège, puis elle passa derrière un lambeau de tapis qu'elle tira.

— C'est toi, la femme ? demanda une voix inquiète.

— Oui, Denis, c'est moi.

— Tu causais tout à l'heure, c'est imprudent.

— Lève-toi, dit doucement la Balayeuse, le soleil est beau, je te mènerai au soleil.

Un moment après, la femme reparut, tenant par la main un être tellement hideux, qu'un cri d'épouvante faillit échapper à sœur Sainte-Croix.

Toute la figure se trouvait labourée, crevassée de cicatrices noires laissées par l'explosion de la poudre. La bouche tordue grimaçait, et deux trous énormes, deux trous rouges comme le sang, s'ouvraient sous les arcades des sourcils. Rien n'était épouvantable comme cette face sans regard, ces orbites creuses paraissaient encore plus horribles que celles des têtes de morts trouvées chez les

charniers. La religieuse avait certes vu bien des monstres, jamais aucun ne lui parut si effrayant.

— Il y a quelqu'un ici ! dit l'aveugle en serrant la main de sa femme ; parle, j'ai peur.

— Ecoute, dit la Balayeuse, tu m'as donné une fois ta parole, et cette parole n'a pas été tenue, tu devais me rendre mon fils, et je ne l'ai pas encore vu. Souviens-toi des coups de couteau, souviens-toi que je te défendis à la cour d'assises, et rends-moi Antoine.

Un frisson agita les membres de l'aveugle.

— Antoine l'assassin ! Antoine le parricide !

— Oui, Antoine le parricide, qui ne connaissait pas son père, parce que, tout enfant, son père l'avait vendu.

— Tais-toi ! dit Denis.

— Je ne me tairai pas, je veux Antoine, tu as juré ! je ne me souviens que de ton serment.

— Je ne sais pas où il est, si je le savais, j'irais à lui pour saisir son cou à deux mains et l'étrangler en le maudissant.

— Nul n'a le droit de maudire, Denis, vous moins que personne, dit la religieuse. Dieu s'est chargé du châtement du coupable, il se repent, il vous appelle, vous me suivrez et vous souvenant de vos propres fautes, vous n'aurez plus le courage d'accuser. Quand vous aurez accompli ce sacrifice, votre âme sera déjà dans une voie meilleure, et puis, je serai là, moi, pour vous soutenir, vous soulager, vous consoler, pour adopter votre misère et adoucir l'amertume de vos dernières années.

— Denis ! Denis ! répéta la Balayeuse, tu m'as promis de me rendre mon enfant, tiens ta parole, je ne te quitterai jamais, je serai ton amie, ta servante, tu feras de moi ton guide, ta chose et ton chien ! Si tu viens au lit d'Antoine et si tu lui pardonnes, moi aussi, je croirai comme la sainte qui nous parle qu'un Dieu de miséricorde nous prendra tous en pitié !

Un spasme douloureux crispa la face du monstre, il tordit ses mains noueuses, puis d'une voix sourde, il murmura :

— J'ai promis.

Le colosse aveugle étendit au hasard ses mains tremblantes, et sœur Sainte-Croix en saisit une, tandis que la Balayeuse fermait la porte du *Conservatoire des cris de Paris*. Sœur Sainte-Croix sema les aumônes sur son passage, et, une demi-heure après, elle franchissait le seuil de l'hospice Lariboisière avec Denis et sa femme.

Quand Germain Loysel ouvrit les yeux et chercha près de son lit la jeune religieuse qui, la veille, avait tenté de lui faire croire au pardon du ciel, sa première pensée fut que la sainte fille, rebutée par ses refus et ses blasphèmes, avait quitté sa couche et ne reviendrait plus. Le misérable murmura bien : — « Tant mieux ! » — Mais cette parole sonnait faux. Un criminel, si endurci qu'il soit, est toujours consolé par une parole d'espérance. Si cette parole ne pénètre pas au plus profond de son cœur elle y descend toujours comme une rosée bienfaisante. Malgré lui, il regretta de ne plus voir l'angélique visage qui s'inclinait la veille à son chevet, de ne plus entendre la voix harmonieuse qui répétait des prières divines. Il s'irritait de ce regret, et le sentait d'autant plus vivement qu'il essayait de le combattre.

L'heure de la visite du docteur Roland arriva, ce fut une autre religieuse que sœur Sainte-Croix qui reçut les instructions du chirurgien, et, de ce moment, Germain

demeura convaincu que la sœur de M. Monier ne reviendrait jamais.

Il enfouit sa tête dans les oreillers et resta immobile, souffrant une douleur atroce dans les deux mains broyées qu'on avait coupées la veille, et mordant les draps pour s'empêcher de crier.

— C'est l'enfer ! l'enfer ! murmura-t-il.

Et ce mot lui rappela des vérités à peine entrevues, mais dont l'idée lui causa une sourde terreur.

— Si cela était vrai, pourtant, pensait-il ; si j'avais une âme, si tout ne finissait pas avec l'agonie, s'il fallait souffrir encore, souffrir toujours, comme hier, comme aujourd'hui. Si, au milieu de mes tortures, je devais entendre comme à cette heure, les sanglots du petit Henri, le cri mal étouffé du vicomte de la Haudraye, la malédiction de mon père. Oh ! si cela était !

Germain se tordit sur son lit.

Une main légère effleura son épaule, une voix douce lui demanda :

— Avez-vous soif ?

Il se retourna, sœur Sainte-Croix se tenait debout près de son lit.

— Vous ! dit-il, vous !

Elle écarta les rideaux et lui dit :

— Regardez !

La Balayeuse tenant Denis par la main, s'approcha de la couche du misérable.

— Vous ne me maudissez pas ? demanda-t-il, en agitant ses bras sanglants.

— Non. répondit l'aveugle.

— Vous me pardonnez ? ajouta Germain, en se tournant vers la Balayeuse,

— Oui, répondit celle-ci, plus doucement.

Alors un homme, dont le blanc surplis tranchait sur le noir de sa robe, s'approcha du blessé :

— Sœur Sainte-Croix a tenu sa parole, dit-il.

— Je crois maintenant au pardon de Dieu, ajouta Germain.

Alors une âpre amertume, un regret sauvage, de sourds éclats de douleur, Germain raconta sa vie semée de lâchetés, de fautes et de crimes.

— J'aurais plus d'espoir dans la miséricorde, dit Germain quand il eut achevé, si je pouvais ajouter à mes œuvres une seule action sainte. Mais je la cherche en vain, je ne la trouve pas.

— Mon fils, lui répondit le prêtre, ce sont les vertus des anges semblables à sœur Sainte-Croix, qui méritent pour les coupables le pardon du ciel. Les œuvres des justes et le sang du Sauveur, voilà l'éternelle médiation et le secret de la patience de la miséricorde céleste !

Quand le prêtre leva la main pour absoudre Germain Loysel, la Balayeuse et Denis se jetèrent à genoux ; et au moment où l'abbé Maurice s'éloignait, la mère prit le coupable dans ses bras, et l'embrassa en pleurant.

Dans la journée, de terribles symptômes se déclarèrent, le système nerveux subit un choc violent, on fit appeler en toute hâte le docteur Roland.

Quand celui-ci se trouva en face du malade, il secoua la tête et murmura assez bas pour être seulement entendu de sœur Sainte Croix :

— Le tétanos !

Ce mot équivalait à une condamnation.

On devait désormais compter les heures du misérable.

Ni sa mère ni Denis ne le quittèrent ; tous deux furent témoins de son effroyable agonie, tous deux aussi entendirent aussi l'expression de son repentir et tentèrent d'apaiser l'angoisse de la dernière heure.

Il expira dans la soirée.

Sœur Sainte-Croix ne voulut pas permettre que la Balayeuse le veillât, elle fit monter les deux vieillards dans une voiture, prit place à côté d'eux, et les chevaux partirent au galop.

— Où allons nous ? demanda Denis, qui comprit vite qu'au lieu de monter la rue Puébla ou le quartier Grange-aux-Belles, ils traversaient les allées d'un bois.

— Nous nous rendons chez vous, répliqua la religieuse.

La voiture tourna dans une cour sablée, les chevaux s'arrêtèrent, la Balayeuse se trouva en face d'un bâtiment immense, sur la façade duquel se trouvaient écrits ces mots.

Venez à moi vous tous qui souffrez et je vous soulagerai.

CHAPITRE XXIV

Le portrait parlant.

Une des grandes attractions de la vie parisienne, et dont la périodicité ramène chaque année une curiosité égale et un charme aussi piquant, est, au mois de mai, l'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts au palais de l'Industrie. Les artistes ont la fièvre, les journaux entretiennent l'attente du public, les *saloniers* comment des indiscretions au profit de leurs amis, les peintres font des visites aux critiques haut placés, les anecdotes d'ateliers circulent, le livret s'imprime, chacun se demande avec crainte comment sa toile sera éclairée, à quelle hauteur se trouvera un *tableautin* dont la finesse des détails constitue le plus grand mérite. A l'avance on décerne les médailles. Règle générale, un mouvement révolutionnaire règne parmi les jeunes artistes au moment de la formation du jury. Les écoles s'opposent aux écoles. Les réalistes conspuent les classiques, les membres de l'Institut ont contre eux les *jeunes*. Les derniers rapins parlent de la haine qu'ils inspirent aux grands maîtres modernes, et d'avance expliquent ainsi leur refus d'admission. Quinze jours avant l'ouverture des portes, les exclus lancent des malédictions contre le jury qu'ils ont librement élu, et préparent une contre-exposition destinée à les venger du mépris dans lequel on tient leurs œuvres.

Jean Marigné cause au milieu d'un groupe d'artistes et de connaisseurs arrêté devant un paysage de Mareuil. Cette œuvre simple, bien conçue, rendue avec un sentiment vrai de la nature, est déjà placée au nombre des meilleures du salon. Mareuil reçoit les offres de plusieurs marchands de tableaux, il hésite, se réserve, mais son cœur bat de joie dans sa poitrine, et il songe combien sa mère sera heureuse en lisant la lettre dans laquelle il lui racontera son succès.

— Allons ! dit Barbézius, encore un *Compagnon de la Vache enragée* arrivé au but. Sois tranquille, ami, la « Bouche de fer », d'où sort la voix de la vérité, dira demain au public ce que je pense de ta toile, te voilà connu, on te cite, l'an prochain tu fais prime, et l'année suivante te voilà célèbre !

— Qu'on essaie donc de nier les bienfaits de l'association, dit Marigné, si nous n'avions point serré les rangs

de notre phalange en serions-nous tous à ce point ? Et si nous ne nous étions décidés à vivre pauvres comme des fils de Job, cloîtrés dans nos ateliers comme des clercs, sobres comme des arabes, et unis comme des frères, eussions-nous grandi si vite ? Combien pouvons-nous compter dans cette foule de jeunes gens doués de facultés incontestables qui ont gaspillé leur santé dans des veilles et des orgies, vauté leur âme dans la fange, et si bien épuisé leur imagination qu'il ne peut sortir de leur cerveau qu'une création brute et triviale dont les anciens n'auraient pas voulu pour la borne de leurs champs.

— Allons voir tes toiles, dit Barbézius, généreux de louanges pour les auteurs, tu te montres sévères pour toi-même.

— Oh ! moi, dit Marigné, ce que j'ai envoyé au salon est bien peu de chose, ce n'est guère la peine de s'en occuper. J'ai voulu mon nom dans le livret, et ma carte dans ma poche, voilà tout.

Le jeune peintre guida ses amis dans une salle timbrée de la lettre M. brillant en blanc sur fond bleu, puis il se dirigea vers une place qu'il connaissait.

Un groupe pressé de curieux empêcha pendant un moment les amis de Marigné de s'approcher de son tableau.

Le jeune homme l'avait dit, c'était peu de chose : une figure ! mais que d'angélique beauté dans cette tête d'enfant, quelle expression de souffrance résignée dans ses yeux bleus levés vers le ciel ; quel abandon douloureux dans la pose de ses bras maigres, des mains transparentes ! Sous les haillons perce la peau rosée, délicate, où souvent des teintes bleuâtres laissent deviner la trace des brutalités d'une mégère.

Depuis la *Pasqua-Maria* d'Hébert, rien de si touchant dans sa grâce souffrante n'avait paru à Paris. Nul ne connaissait le nom de ce modèle, et chacun l'aimait d'avance. L'artiste se tenait à l'écart, recueillant les éloges émus de la foule, étudiant le visage des femmes, surprenant de belles larmes de pitié dans des yeux d'enfant. Mais il secouait la tête comme s'il pensait : ce n'est point encore cela que je rêve, que je veux, que j'attends...

Cependant depuis une seconde, le regard de Marigné s'attachait avec persistance sur une jeune femme d'environ trente ans, dont la beauté attirait par un charme mêlé de souffrance. Les yeux conservaient ce rayon mouillé que leur donne l'habitude des larmes ; les lèvres avaient oublié le sourire. La tête se penchait en avant, et la démarche trahissait encore plus de lassitude de la vie que de fatigue physique.

— J'ai certainement vu cette figure quelque part, murmura Marigné.

— Comment vous trouvez-vous ? demanda une voix affectueuse en s'adressant à la jeune femme.

— Mieux, beaucoup mieux, mon cher comte, répondit celle-ci, je suis les prescriptions du docteur Roland, je me promène, vous le voyez ; où donc se trouvent vos filles ?

— Dans le salon carré en face de la *Madone de Bouguereau*, une merveille qu'on vante beaucoup et qui vaut encore mieux que les louanges qu'elle inspire. Tandis que mes enfants se reposent je fais une rapide inspection des toiles mises à l'ordre du jour, et je tiens à voir la *Petite fille* de Jean Marigné.

— Offrez-moi donc votre bras, et aidez-moi à passer, reprit la jeune femme.

Le comte de Sermet se glissa entre les trois premiers rangs de curieux ; sa grande taille lui permit d'apercevoir ce tableau avant sa compagne, et il murmura :

— Oui, c'est bien, c'est vivant ! Regardez, regardez, comtesse.

Un mouvement de la foule porta rapidement la jeune femme en face du tableau, elle s'avança comme affolée, passa les mains sur ses paupières, se cramponna ensuite à la balustrade, et les yeux noyés de pleurs, le corps agité d'un tremblement convulsif, elle s'écria :

— Alie ! Alie ! et tomba à la renverse sur le plancher, pâle comme une morte, roidie comme un cadavre.

— Je comprends maintenant, dit Marigné.

Il se penche vers Mme de Sézanne, la soulève dans ses bras et l'emporte en courant jusqu'à la dernière salle voisine du buffet. L'évanouissement de la jeune femme, son cri qui semble promettre une dramatique aventure, ont entraîné la foule sur les pas de Marigné ! Le comte de Sermet lui aide à humecter les tempes de la jeune femme, il s'étonne, il s'effraie.

— Pauvre créature ! dit-il à Marigné, elle croit voir partout l'image de l'enfant qu'on lui a volée.

— Monsieur, dit Marigné, cette fois je veux croire qu'elle a vu juste.

— Vous croyez...

— Cette jeune femme revient à elle, je sollicite l'honneur de l'accompagner, et je vous supplie, monsieur, de vouloir bien nous suivre.

— Mes filles ? demande le comte Sermet.

— Vous avez le temps de les rejoindre et de les amener avant notre départ.

La comtesse Sermet du regard ceux qui s'empresent autour d'elle : elle porte à ses lèvres un verre d'eau glacée accepte le bras de Marigné, descend les escaliers et se trouve dans les Champs-Élysées au moment où le comte de Sermet vient d'installer ses filles en voiture.

— Monsieur, lui dit rapidement Marigné, je suis l'auteur du tableau dont la vue a si fortement ému cette jeune femme, ayez confiance en moi...

Puis se tournant vers Barbézius :

— Préviens le docteur Roland qu'il ait à venir tout de suite à la maison.

Barbézius sauta dans un fiacre, tandis que le comte de Sermet, Mme de Sézanne et Marigné montaient dans la calèche qui les amena rue de Provence, suivant l'ordre donné au cocher.

Malgré les soins dont elle venait d'être l'objet, la jeune femme se trouvait si émue, si brisée, qu'elle s'étonna pas trop de recevoir l'hospitalité dans une maison inconnue.

Du reste, la vue de Fabienne qui accourut au-devant d'elle avec un empressement touchant, l'émotion sympathique que lut la comtesse dans les yeux de la sœur de Marigné, tout concourut à la convaincre qu'elle se trouvait au milieu de nouveaux amis. D'ailleurs sa tête lui semblait lourde, la pensée s'y faisait jour avec peine, une sorte de brouillard flottait devant son esprit.

Le comte Sermet la regardait avec inquiétude, et pour le rassurer, elle lui serra doucement la main.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

LES PARIAS DE PARIS

par **RAOUL DE NAVERY**

— Est-ce que je sais ! répliqua la Balayeuse. Je m'inquiète bien de cet ivrogne. Qu'est-ce que cela vous fait, à vous ?

— Beaucoup, lui et vous avez au cœur un profond chagrin.

— Le chagrin, ça nous connaît, on n'en meurt pas.

— Je vous ai dit que je venais de la part de Dieu, j'ajouterai, pour que vous m'accordiez l'entrée de votre maison que je suis envoyée...

— Par la police ! s'écria la Balayeuse.

Sœur Sainte-Croix saisit les mains calleuses de la femme :

— Etes-vous assez à plaindre pour ne croire qu'à la trahison, et voir partout des pièges ? La police ! voilà le seul mot qui vient à votre pensée, quand il était si facile d'attendre la charité ! N'avez-vous jamais prié, jamais espéré... la Providence.

— La Providence ! Ah bien oui ! Tenez, j'ai tort peut-être de vous parler durement, vous semblez douce, et vous ne me ferez pas de mal. Eh bien ! je puis vous le dire, je n'ai point commis de faute grave, je n'ai jamais songé à un crime, et cependant toutes les misères sont tombées sur moi comme une grêle. Je me suis trouvée séparée du compagnon de ma vie.

— Dieu vous l'a rendu.

— Qu'en savez-vous ?

— Il est là.

— On a arraché de mes bras mon enfant, et l'enfant est mort.

— Non, dit sœur Sainte-Croix, d'une voix plus triste.

— Il n'est pas mort, Antoine ? Oh ! si vous disiez vrai ! si je retrouvais mon enfant, si vous veniez de sa part, je baiserais vos mains, je tomberais à vos genoux. J'ai été brusque, pardonnez-moi ! le chagrin m'a rendue mauvaise. Si vous saviez ce que c'est que de perdre son enfant !

— Vous seriez bien heureuse de le revoir ?

— Je donnerais mon cœur pour l'embrasser.

— Et s'il fallait le quitter après ?

— Après. Oh ! ce serait affreux.

— Vous résigneriez-vous ?

— J'essayerais, dit la Balayeuse. Vous savez où le trouver, vous êtes venue comme une sainte, comme un ange. Où faut-il aller ? Que voulez-vous que je fasse !

— Ecoutez, dit sœur Sainte-Croix avec une autorité mêlée de confiance, votre fils vous appelle et c'est près de lui que je vais vous conduire, mais j'y mets une condition formelle, absolue.

— J'obéirai, dit la Balayeuse, montrez-le moi seulement.

— Antoine, plus connu hélas ! sous le nom de Germain Loysel, est blessé, amputé, sur un lit d'hospice, il va mourir, et cette mort rapide le sauve de l'échafaud. Il expie ses crimes pas ses tortures, mais en face du trépas, au milieu de son agonie, il refuse de croire à la miséricorde divine. Il ne veut pas confesser ses fautes au prêtre, parce que le parricide ne peut, dit-il, être absous que si son père lui pardonne.

— Parricide ! lui, s'écria la Balayeuse, dont tous les membres tremblèrent. Ainsi, l'homme qui paya Denis pour l'assassinat du pont Notre-Dame et qui plaça de la poudre au milieu de l'argent destiné à payer le meurtre, c'était... c'était mon fils.

Un tremblement convulsif agita les membres de la pauvre femme, elle cacha son front dans ses mains, et la religieuse entendit le bruit d'un sanglot rauque et poignant.

— Si coupable qu'il soit, il est votre enfant, il va mourir, ajouta sœur Sainte-Croix, en rapprochant d'elle la Balayeuse qu'elle soutint d'un de ses bras. Songez moins à ses crimes qu'à sa misère, à ses tortures. Il fut abandonné...

— Pas par moi !

— Vendu.

— Oui, vendu. Mais c'est horrible, cela, ma Sœur ! J'avais un enfant, un beau petit enfant que j'aimais, et qui renouvela ma vie du moment où je l'eus dans mes bras ; cet enfant me fut arraché !... J'ai vécu dans l'attente du jour où je le retrouverais, me privant presque de pain pour lui amasser une pécule. J'ai trimé, besogné, souffert, enduré le froid, la faim, et quand on me le rend c'est pour me dire : « — Il est là bas dans un lit d'hôpital, et le bourreau vous le prendrait si la mort ne venait pas la première... » Je deviens folle ! lui pardonner ? Quand Denis...

— Denis n'est pas mort, ne me trompez pas davantage. Je n'ignore point le crime du pont Notre-Dame. Je sais tout, la victime est un de mes parents, la Providence que vous essayez de nier l'a sauvé. Ce meurtre est connu